



INTERVENTION 18 JUILLET 2024

François Genillon, Secrétaire de l'association

Merci Giovanni !

En tant que Secrétaire de l'association, j'ai commencé mon travail en rédigeant les statuts de cette association, dont je rappelle qu'elle est l'Acteur de la cause de canonisation du père Henri Caffarel, c'est à dire la personne morale constituée spécialement pour mettre en œuvre et favoriser par tous les moyens prévus par le droit canon la réalisation de son objet unique : la béatification puis la canonisation du père Henri Caffarel afin d'apporter à l'Eglise tous les bienfaits de son enseignement et de sa pensée sur le mariage chrétien, d'une part, sur l'oraison d'autre part.

Une fois cette association constituée en mai 2005 et ces statuts déposés à la Préfecture de Police de Paris, sa première réalisation a consisté à obtenir l'ouverture de l'Enquête diocésaine sous l'égide de l'Archevêque de Paris, puis au terme de cette instance, le dépôt du dossier de la cause à Rome en 2014, puis celui de la *Positio* en juin 2022 et le début de l'instruction au Dicastère pour les Causes des Saints.

Ainsi depuis maintenant près de 20 ans le bureau de l'association sous l'autorité de ses présidents successifs s'est réuni 3 ou 4 fois par an pour promouvoir toutes les initiatives visant à activer l'avancement de la cause et à développer la communication relative à la pensée et à l'œuvre du Père Caffarel et sa diffusion en plusieurs langues dans tous les pays où sont implantées les Equipes Notre-Dame.

Cet effort a été favorisé par les liens constants entretenus entre le secrétariat de l'association et les différents correspondants de celle-ci dans chaque Super-Région et Région rattachée des END. Le correspondant est, en quelque sorte, le "foyer de liaison" entre le bureau de l'association des Amis du Père Caffarel et la Super-Région ou Région. D'une part, il reçoit les informations de l'association des Amis du Père Caffarel et de tout ce qu'elle prévoit d'entreprendre, spécialement au moyen de la newsletter. D'autre part, il envoie au bureau de l'association les nouvelles des actions entreprises dans sa Super-Région ou Région pour promouvoir la cause du Père Caffarel, le faire connaître, lui, sa pensée et son œuvre. Ces comptes-rendus sont régulièrement mis dans le bulletin et sur le site.

Bien sûr, l'un des outils utilisés pour concourir également à ce résultat, outre le site internet de l'association, créé avec le début de la vie associative, est le *Bulletin des Amis du Père Caffarel*, bulletin de liaison adressé à tous les adhérents dans le monde deux fois par an, en janvier et juillet, par lequel sont diffusées les principales informations concernant l'actualité de la vie associative, et dans lequel sont présentés entre autres des écrits du père Caffarel et des comptes-rendus d'activités envoyés par les correspondants. La conception et la réalisation de ce bulletin ressortent de la responsabilité de Loïc et Armelle Toussaint de Quiévre-court, qui n'ont pu être présents à notre rassemblement. Ils assurent en même temps la mise à jour régulière du site internet de l'association.

Ajoutons enfin que par deux newsletters diffusées aux correspondants de l'association en même temps qu'aux Responsables des Super-Régions et Régions des END, je suis chargé, ainsi que le père Paul-Dominique Marcovits pour l'aspect spirituel, à l'issue de chaque réunion du bureau, de transmettre des informations concernant tel ou tel point particulier de l'actualité de la vie associative abordé lors de sa dernière réunion.



Il faut rappeler que l'association a organisé deux colloques, à Paris : en décembre 2010, « Henri Caffarel. Des Equipes Notre-Dame à la maison de prière. 1903-1996 » et en décembre 2017, « Henri Caffarel. Prophète pour notre temps. Apôtre du mariage et Maître de prière ».

Je passe maintenant la parole à Marie-Christine Genillon, mon épouse.

